

27/14

Ratification du Marché de gré à gré passé avec M. Paul ISAUTIER pour la transformation en classes des locaux de l'ancien Hôpital Saint-Jacques.

M. le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Un marché de gré à gré a été passé avec M. Paul ISAUTIER le 10 août 1962, approuvé le 31 août 1962, pour la transformation en classes

des locaux de l'ancien Hôpital Saint-Jacques.

Le montant du Marché s'élève à la somme de..... 1.260.000.fr.

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir le ratifier ./."

Le Maire : Ce marché est assez important car les travaux ont été exécutés de toute urgence, après la rentrée scolaire, et ils ont été réalisés en quinze jours.

Approuvé

Adopté à l'unanimité.

*P. Beau, le 22 Mars 1965
P. le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général
Monsieur L. Cluchaud*